

déjà au moment où la première motion visant à créer un conseil de l'environnement avait été présentée à la Chambre par notre parti. La motion avait été présentée en comité où la discussion avait eu lieu. Je ne me souviens pas que le parrain de cette loi nous ait appuyés, dans notre tentative de créer un Conseil canadien de l'environnement qui ait la même mission que celle qu'il propose dans la loi dont nous sommes saisis. Il aurait fallu étudier ce sectarisme il y a plusieurs mois quand le comité et la Chambre ont été saisis de cette question fondamentale. On aurait dû exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il présente une loi visant l'établissement d'un tel conseil.

• (4:40 p.m.)

Il ne fait aucun doute qu'un conseil indépendant serait un immense atout, du moins pour ce qui est des problèmes du milieu au Canada. Je m'en prends donc à mon préopinant qui a nié le besoin d'un tel conseil. Nous en avons un besoin urgent pour les raisons suivantes. Nous avons déjà le Conseil économique du Canada et je sais qu'à plusieurs reprises le gouvernement a été vivement déçu des rapports présentés par ce conseil à la population. Celui-ci est censé être indépendant du gouvernement. Il est censé examiner étroitement tous les aspects de l'activité économique du pays et présenter un rapport pour que tous les Canadiens sachent où nous devons nous orienter et où le gouvernement fait fausse route.

De même qu'il existe un conseil économique, de même en avons-nous besoin dans le domaine de l'environnement. Il faut que le même genre de personnes puissent étudier de près toutes les questions relatives à la pollution de notre environnement. Puis, loin de toute pression politique, elles pourront faire rapport au pays en lui indiquant la voie à suivre, les moyens à employer et les méthodes préconisées pour faire face aux problèmes écologiques croissants qui suscitent tant d'inquiétude, non seulement au Canada, mais à travers le monde. J'exhorte le gouvernement à tenir sérieusement compte, dans ce projet de loi, de cette proposition qu'on a faite à plusieurs reprises à la Chambre, visant à instituer un tel conseil, car s'il est au monde un pays qui a besoin de directives en matières écologiques, c'est bien le nôtre.

J'aimerais brièvement citer quelques domaines où une carence se manifeste de notre part en ce qui touche les problèmes de la pollution et de l'environnement. Nous avons, dans une large mesure, éparpillé nos efforts en voulant aborder ces questions. Plusieurs ministères se sont vu, à cet égard, octroyer une fraction de pouvoir. Il est vrai qu'un comité de coordination a été établi, mais on a constaté, par le passé, qu'il n'a pas donné de résultats. Trop de ministères négligent la nécessité d'une protection générale de l'environnement, faisant ainsi que les règlements et les lois établis, il y a déjà plusieurs années, n'ont pas été, pour une foule de raisons, appliqués par les divers ministères. Prenons l'exemple de quelqu'un qui est chargé de la navigation et qui se trouve devant un problème d'environnement. Si les mesures nécessaires pour faire échec à ce problème portent atteinte à l'aspect économique de la navigation, le ministère a tendance à les mettre sous le boisseau. Il en est de même pour les pêches et les forêts, l'industrie extractive et d'autres secteurs. C'est pourquoi nous avons désespérément besoin d'un Conseil de l'environnement. Nous en avons besoin pour donner au Canada une idée d'ensemble du problème de l'environnement, pour indiquer comment il pourrait être réglé ainsi que pour proposer des changements interministériels permettant d'atteindre les objectifs que le Conseil définirait.

[M. Harding.]

Je voudrais signaler, très brièvement, deux ou trois des aspects principaux du problème de l'environnement qui, selon moi, ont été totalement négligés par le gouvernement. On parle de régler les problèmes de la pollution et de l'environnement selon une méthode fragmentaire, mais il ne fait aucun doute que trois facteurs ne doivent jamais être séparés. Il s'agit en premier lieu de développement des ressources naturelles, puis de la population et, enfin, de la pollution. Ces trois éléments sont liés. Il n'est pas possible de les séparer. Par exemple, qu'avons-nous fait pour la population et la solution des nos problèmes urbains? Des experts de disciplines très variées ont fait remarquer qu'en matière de développement urbain, nos problèmes ne font qu'augmenter. Ceci constitue un élément du problème de la population auquel la nation doit faire face. Le gouvernement et ses membres ne font presque rien à cet égard. Ils ne nous donnent ni l'orientation ni l'impulsion voulue, et chacun se contente d'espérer que les problèmes se résoudre tout seuls.

M. Corbin: Comment pouvez-vous dire cela?

M. Harding: Si vous ne le savez pas et si le problème vous intéresse, je voudrais vous dire que la Chambre n'a reçu que très peu de directives sur la façon de le résoudre.

M. Corbin: Ce gouvernement a fait plus que tous les autres depuis cent ans.

Des voix: Bravo.

M. Harding: J'aimerais rappeler au député que les problèmes de pollution et d'environnement auxquels nous avons à faire face sont beaucoup plus importants que ceux qui se sont posés pour les gouvernements depuis cent ans. Je n'hésiterais pas à dire qu'une foule de problèmes de pollution sont causés par le déversement dans les cours d'eau des déchets d'extraction et que rien n'est fait à cet égard par le ministère en cause. Je pourrais donner une foule d'exemples à la Chambre. Mais ce que j'essaie précisément de faire comprendre c'est que ce conseil pourrait signaler au gouvernement et au ministère intéressé que, par exemple, les choses vont mal dans le Nord ou dans toute autre région du Canada, et pourrait proposer des changements.

Le gouvernement essaie de donner au peuple canadien la fausse impression que nous approfondissons toutes ces questions, alors qu'en réalité nous ne faisons qu'effleurer la surface et avancer très progressivement et pas tellement bien dans nos efforts de dépollution. Personne ne soutient qu'on devrait appliquer toutes ces mesures simultanément.

Mon ami, le député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken), a parlé de normes nationales. Nous n'en avons pas au Canada, et combler cette lacune devrait être un des objectifs du Conseil. Nous ne voulons pas qu'il y ait des refuges de pollueurs en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve ou dans toute autre province du Canada; faute d'adopter des normes nationales quelconques, c'est ce qui se produira. C'est pourquoi il nous faut un conseil objectif qui signale cela au gouvernement et pousse les gouvernements provinciaux à se concerter pour élaborer un programme susceptible de résoudre la plupart des problèmes de juridiction et autres qui existent actuellement en l'occurrence.

Je ne veux pas étouffer le bill. Je le répète, notre parti est en faveur du principe de la création d'un conseil de l'environnement. Nous voudrions qu'il soit complètement dissocié du gouvernement et qu'il soit indépendant. C'est